

## BULLETIN D'ADHESION 2025 Micro Entreprise

En adhérant à l'UPB, je m'engage à respecter : la Charte ci-jointe et à suivre volontairement la Norme AFNOR XP X50-831-1 « Soin de beauté et Bien-être » qui définit les actes réalisables à domicile par un esthéticien(ne) et /ou par les stylistes/pro ongulaires et stylistes de cils, et/ou par un spécialiste du Maquillage Permanent, et/ou par un spa praticien. Elle définit également les locaux professionnels où les soins sont prodigués et délivre aussi des exigences d'accueil, de qualité de service, de compétences, de sécurité et d'hygiène. S'ajoute la norme SPEC X50-231-1 qui définit les exigences et recommandation pour l'hygiène et la prévention des risques sanitaires à domicile. Ces deux Normes ont un double objectif : Contribuer à la professionnalisation des espaces de travail et garantir aux consommateurs l'hygiène et la sécurité des soins réalisés avec des produits conformes au Règlement Cosmétique Européen, par un personnel diplômé et/ ou qualifié et formé tout au long de la vie.

NOM		PRÉNOM	
RAISON SOCIALE		ENSEIGNE	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE		PORTABLE	

Champs obligatoires à remplir						
Courriel (1)						
TYPE D'ENTREPRISE	MICRO ENTREPRISE					
SIRET			CODE APE			
DATE DE CRÉATION						
SITE WEB						
AVEZ-VOUS UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PRO					<input type="checkbox"/>	OUI
					<input type="checkbox"/>	NON
SI OUI, NOM DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE						

- (1) Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à CNEP. 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres . Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

**A RETOURNER par courrier simple à l'UPB**

**A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être**

**Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres**

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : secretariat@cnep-france.fr Site : <http://www.cnep-france.fr/upb/>

Inscrit au répertoire de Chartres sous le numéro municipal 2020-01

Syndicat professionnel loi 1884 – Immatriculé APE : 9411Z – SIRET 823 428 586 00015

## PRESTATIONS REALISEES

- Diagnostic de Peau
  - Soins Visage
  - Soins Anti-âge Visage
  - Soins de Manucurie
  - Soins de Beauté des Pieds
  - Epilations
  - Pose de Vernis Semi-Permanent
  - Stylisme Ongulaire
  - Maquillage
  - Beauté du Regard
  - Extensions de Cils
  - Volume Russe
  - Modelage de Bien-être
  - Extensions de Cils
  - Autres, Précisez:
- 

## LES PRINCIPALES MARQUES AVEC LESQUELLES VOUS TRAVAILLEZ :

Marques de Cosmétique Visage et Corps

.....  
 .....

Marques d'embellissement des ongles.....

Marques d'embellissement du regard .....

Autres .....

- (1) Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à CNEP. 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres . Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

**A RETOURNER par courrier simple à l'UPB**

**A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être**

**Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres**

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : [secretariat@cnep-france.fr](mailto:secretariat@cnep-france.fr) Site : <http://www.cnep-france.fr/upb/>

Inscrit au répertoire de Chartres sous le numéro municipal 2020-01

Syndicat professionnel loi 1884 – Immatriculé APE : 9411Z – SIRET 823 428 586 00015

## Votre cotisation annuelle 2025 Net de taxe

*TVA non applicable – Article 261 du CG - Cotisation déductible des frais généraux*

*Merci de cocher la bonne case ou bien les bonnes cases*

Votre cotisation annuelle en fonction de votre activité, vous êtes :

**90€ Micro Entreprise**

**Paiement par :**

**Chèque.** Nous vous remercions de nous adresser **votre paiement par chèque à l'ordre de l'UPB** avec votre bulletin d'adhésion et la charte signés.

Banque : ..... N° du chèque .....

Montant Total ..... **Net de taxe**

**Paiement par virement bancaire à l'ordre de l'UPB (Union des Professionnels de la Beauté) Domiciliation: Crédit Agricole – 1 rue Daniel Boulet CS 50069 28008 Chartres, Cedex**

### RÉFÉRENCE BANCAIRE

14406	00009	90030809946	16
Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB
FR76 1440 6000 0990 0308 0994 616			AGRIFRPP844
IBAN			Bank Identification Code

**Date:** .....

**Votre Signature**

*Précédée de la mention « lu et approuvé »*

*Tampon de l'entreprise obligatoire*

**A RETOURNER par courrier simple à l'UPB**

**A l'attention de l'UPB - Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être**

**Bureaux administratifs/Adhésion : 12 Rue St Michel 28 000 Chartres**

Tél Secrétariat + 33 02 34 40 02 82 E-mail : [secretariat@cnep-france.fr](mailto:secretariat@cnep-france.fr) Site : <http://www.cnep-france.fr/upb/>

Inscrit au répertoire de Chartres sous le numéro municipal 2020-01

Syndicat professionnel loi 1884 – Immatriculé APE : 9411Z – SIRET 823 428 586 00015